

Parc Paysager de Landacres

L'agglomération boulonnaise gère plusieurs parcs d'activités économiques dont le parc paysager d'activités de Landacres. Installé sur trois communes (Baincthun, Hesdin L'Abbé et Isques), ce parc qui s'étend sur 106 hectares est dédié à des activités économiques qui s'intègrent dans un cadre environnemental engagé.

Engagement environnemental de la CAB

La gestion du **Parc d'activités de Landacres** s'appuie depuis de nombreuses années sur un système de management de l'environnement (SME), résultat d'un engagement concret de l'agglomération boulonnaise. Celle-ci a en effet défini des enjeux économiques d'aménagements pour maintenir et attirer les entreprises sur le territoire, et des enjeux environnementaux en valorisant le paysage et la qualité de vie locale.

Basée sur la concertation et l'implication de tous les acteurs : entreprises, communes, associations, organismes institutionnels..., cette démarche conduit à un programme partagé garantissant la performance du parc paysager de Landacres. Les objectifs visent à **préserver en permanence l'environnement du site, prévenir la pollution accidentelle, garantir les meilleures conditions d'exercice aux entreprises** tout en limitant l'impact global du parc d'activités.

L'agglomération boulonnaise agit en continue sur :

- › L'intégration architecturale des bâtiments d'activités afin de **préserver la paysage boulonnais** ;
- › La **qualité environnementale du site par l'entretien** régulier des parcelles ;
- › La **qualité de la ressource en eau** et rejets d'eaux usées industrielles ;

Un parc d'activités aux normes ISO 14 001

Ce parc d'activité toujours en développement, a **obtenu la norme ISO 14 001**. Cette norme, qui est renouvelée tous les 3 ans, démontre un engagement environnemental fort, avec une maîtrise des impacts environnementaux, et une amélioration continue de sa performance environnementale.








Un impact positif sur l'environnement : Le miel de Landacres

Au-delà d'une performance environnementale forte, l'impact positif d'un tel engagement se concrétise par la **fabrication de miel** directement issue des 7 ruches implantées au cœur même du Parc de Landacres. Ce ne sont pas moins 38 kg qui ont été produits par les abeilles. Le miel conditionné par la société ID Verde, sera distribué à chaque entreprise du Parc de Landacres.

Consultez les **fiches informatives des parcs d'activités** de
l'agglomération boulonnaise
[par ce lien](#)



 (<https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais>)
 (<https://twitter.com/aggloboulonnais>)
 (<https://www.youtube.com/c/aggloboulogne>)
 (<http://instagram.com/aggloboulonnais>)
 (<https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-aggglom%C3%A9ration-du-boulonnais/>)

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU BOULONNAIS**

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

 **NOUS
CONTACTER**

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓ **JE M'INSCRIS**

[> ARCHIVES](#) [> DÉSINSCRIPTION](#)

- [> PLAN DU SITE](#)
- [> MARCHÉS PUBLICS](#)
- [> ACCESSIBILITÉ](#)
- [> MENTIONS LÉGALES](#)
- [> PROTECTION DES DONNÉES](#)
- [> OFFRES D'EMPLOI](#)
- [> GESTION DES COOKIES](#)